



**CCRF &
LABORATOIRES**

ACTU COVID 19

2020 – n°14

1^{er} avril 2020

SCL ET COVID 19 : REUNION TELEPHONIQUE DU 27 MARS 2020

Une troisième réunion téléphonique entre les représentants du CHSCT SCL et l'UD s'est tenue le 27 mars. Elle était présidée par Thierry Picart, chef du SCL, assisté de Nadine de Bellis, responsable RH, de l'ISST Monsieur Marius Cronopol.

Le Chef du SCL a affirmé en préambule que le dialogue social sur le suivi de la situation liée au COVID 19 au SCL est important et qu'il entend maintenir la tenue d'une réunion hebdomadaire a minima.

PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ AU SCL

Dans le cadre du PCA, la fermeture des laboratoires est la règle, et l'ouverture l'exception afin de protéger les agents.

La DIR.PRO.102 V.2 (description du fonctionnement du SCL dans le cadre du PCA) a été diffusée et la V.3 est en cours de validation pour diffusion rapide.

Une V.4 est déjà en cours de réflexion pour intégrer notamment les demandes de la Douane pour les analyses des jouets, ainsi que les conséquences de la crise sanitaire dans tous les domaines (matériels, agents,..), le traitement de la sortie de crise et le retour à la normale.

La **CFDT** demande un envoi de cette nouvelle version de la DIR.PRO.102 sur le mél personnel de tous les agents ce que le chef du SCL confirme.

Thierry Picart précise qu'il possède le PCA de la DGCCRF mais pas celui de la Douane (qui intègre une fiche spécifique pour le SCL). Il ajoute qu'actuellement nous sommes en fonctionnement minimal (binômes plus analystes si nécessaire) et non en fonctionnement restreint (Direction plus équipes réduites).

Le chef du SCL indique que le COFRAC a été informé de la situation et que la levée temporaire de l'accréditation ne pose pas de problème.

Les laboratoires ont eu à traiter des stupéfiants (L75), alcools dénaturés (L33), masques (L69) et OGM (L67).

 @cfdtccrfscl

 @cfdtccrflaboratoires

 51 avenue Simon Bolivar 75019 Paris

 cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr

« L' APRES » COVID ?

Des questions se posent pour «l'après » : le chef du SCL affirme que les futures instructions sont à venir, ce à quoi l'ISST rajoute que des réunions à ce sujet sont à cours au Secrétariat Général (guides et fascicules pratiques).

L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

Il existe une ligne de soutien psychologique pour les agents. Pour les agents des MEF : 08 05 03 99 73 (numéro vert, appel gratuit).

Le chef du SCL devrait faire une communication à tous les agents prochainement et indique avoir créé 11 salons de téléconférence (soit un par laboratoire) pour, par exemple, des réunions de domaines.

Un nouveau modèle de l'attestation employeur conforme à celui du ministère de l'intérieur est en cours de diffusion pour les agents concernés.

LES QUESTIONS RH

Concernant le concours ingénieur, la responsable RH indique qu'il faut retourner le dossier RAEP pour le 16 avril avec oraux le 12 mai et qu'il convient de voir avec les RE pour pouvoir imprimer les dossiers dans les laboratoires pour les agents dépourvus d'imprimante.

S'agissant de la campagne des mutations, elle va être lancée et les RE vont utiliser les adresses méls personnelles des agents pour cela.

Il est toujours possible de poser des congés (qui restent soumis à accord ou refus par le SHD). S'agissant de l'annulation de congés déjà posés l'UD est dans l'attente de consignes précises.

LES APPROVISIONNEMENTS EN MASQUES

10.000 masques chirurgicaux simples devraient être disponibles pour le SCL la semaine 14.

Ils seront destinés aux agents présents dans les laboratoires (binômes, intervention ponctuelles maintenance, analystes,...).

Le SG a donné l'accord pour fournir les masques FFP2 en stock dans les laboratoires à un service hospitalier. Les RE ont donc reçu des consignes en ce sens et celui de Massy l'a déjà fait.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

S'agissant du travail à distance, Thierry Picart précise que l'on pourrait avoir un « macadam dégradé » avec un ordinateur du laboratoire et éventuellement avec un personnel mais cela n'est ni certain techniquement ni arrêté.

Il indique qu'indépendamment du temps effectif passé par un agent au laboratoire, il sera comptabilisé une journée « normale » de travail actif.

Un prochain CHSCT téléphonique se tiendra le vendredi 3 avril à 14h.

La CFDT est à votre disposition. N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté ou remarque cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr